

REPUBLIQUE
FRANCAISE

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de BETHUNE

Canton de
NORRENT FONTES

COMMUNE DE AUCHY-AU-BOIS

Tel Fax : 03 21

Envoyé en préfecture le 30/01/2020

Reçu en préfecture le 30/01/2020

Affiché le

ID : 062-216200493-20200130-202001-DE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 27 janvier 2020

Numéro de la délibération

2020 / 01

L'an deux mil vingt, le 27 janvier à 19 heures, les Membres du Conseil Municipal de la Commune d'Auchy-au-Bois, se sont réunis dans la Salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire en date du 20 janvier 2020, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie, conformément aux articles L 2121-10 à L 2121-12 du code général des collectivités territoriales.

Nombre de membres		
Nombre du conseil Municipal en exercice	Nombre de Présents	Qui ont pris part à la délibération
11	6	8

Etaient présents : Le Maire, Mesdames Sylvie VESTE, Delphine CLOUET, Messieurs Richard BULOT, Gilles DEBOSQUE, Philippe HANNEBICQ

Excusés : Mesdames Claudine VINCENT qui donne procuration à Monsieur Richard BULOT, Marie-Thérèse ZOLENDZEWSKI, Stéphanie CARIN qui donne procuration à Monsieur Gilles DEBOSQUE, Pascal DESMARESCAUX, Christophe MERLIN,

Secrétaire de séance : Madame CLOUET Delphine

Objet de la délibération

Parc éolien sur le territoire de la commune de Febvin-Palfart

La séance ouverte,

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la préfecture a ouvert une enquête publique sur la demande d'autorisation d'exploiter un Parc éolien sur le territoire de la commune de Febvin Palfart par la SARL BORALEXFEBVIN PALFART,

Il appartient au Conseil Municipal de donner son avis sur cette demande

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 4 votes contre, 4 abstentions

- émet un avis défavorable sur le projet du parc éolien cité ci-dessus.

Acte rendu exécutoire
par son envoi en Sous-Préfecture
Le 30 janvier 2020

Et publication ou notification
du 20 janvier 2020

Le Maire
Jean-François DELPLACE



Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Jean-François DELPLACE

